



COLLEGE BIENHEUREUX CHARLES DE FOUCAULD

Association loi 1901
269 avenue Alphonse Daudet - 83300 DRAGUIGNAN

Mail : secretariat.agbcf@yahoo.fr ; comptabiliteagbcf@yahoo.fr

FRAIS DE SCOLARITE ANNEE 2021-2022

	Tarif annuel de base	Tarif annuel de soutien
1^{er} enfant	2000€	2500€
2^{ème} enfant	1800€	2300€
3-4^{ème} enfant	1500€	2000€
Frais généraux annuels (assurances, frais administratifs, ménage...)		190€ <u>par famille</u>
<i>Les frais généraux annuels seront portés sur la facture du mois de septembre 2021</i>		

Le tarif de base permet de couvrir les dépenses de fonctionnement incompressibles (salaires des enseignants, loyer, charges). Il ne permet pas de parvenir à l'équilibre financier dès lors que l'on intègre les dépenses d'investissement dans le budget (entretien, aménagements, matériel, mise aux normes, réductions de scolarité à caractère social...). Ce déséquilibre est compensé chaque année par la générosité des familles acceptant de régler le tarif de soutien, ainsi que par des dons, obtenus grâce au travail effectué par les bénévoles du Conseil d'Administration.

Vous pouvez nous aider :

- En choisissant le tarif de soutien.
- En versant un don, déductible fiscalement (voir-ci-après). Ce don peut être étalé sur la durée de la scolarité.
- En nous indiquant des personnes ou entreprises dans vos familles, amis et relations, que nous pouvons contacter pour leur faire parvenir des demandes de dons.

Frais annexes

Les frais annexes suivants seront éventuellement ajoutés aux relevés de factures mensuelles :

- Location de manuels et forfait photocopie.
- Achat d'une cravate / nœud de couleur bleu marine pour les célébrations et les sorties de classe.
- Sorties de classe, pèlerinages, ... : facturation sur pièce.



Modalités de paiement

Les frais de scolarité sont payables par prélèvement bancaire sur 10 mois, de septembre à juin. Tout autre mode ou fréquence de paiement doit être au préalable accepté par le collège.

Montant des arrhes : 150€ par enfant

Ces arrhes sont demandées avec le dossier d'inscription ou de réinscription, par chèque à l'ordre de l'AGBCF. Elles seront déduites des frais de scolarité du mois de septembre. Elles ne sont pas remboursées en cas d'annulation de l'inscription, sauf justifiée par une raison de force majeure (ex. mutation imprévue...).

En cas de difficultés financières

Des associations peuvent vous aider à régler les frais de scolarité :

- L'Association Education Solidarité : www.aesmaisonstmichel.fr
- Le Mouvement Catholique des Familles : www.m-c-familles.fr

Pour tout renseignement, le secrétariat est à votre disposition par email secretariat.agbcf@yahoo.fr.

Les coûts de scolarité ne doivent pas constituer un empêchement pour les familles : en cas de difficultés financières, passagères ou non, nous vous remercions de contacter le Chef d'établissement au 06 41 98 46 11 ou par email direction.charlesdefoucauld@gmail.com.

Une bourse au mérite pour tout élève méritant et au comportement exemplaire, dont les parents ne peuvent assurer la scolarité, peut être accordée car nous avons à cœur d'accueillir toutes les familles motivées par notre projet pédagogique, malgré des difficultés financières. L'attribution sera étudiée au cas par cas.



DEMANDE DE CONTACTS POUR DES DONATEURS

Le collège Bienheureux Charles de Foucauld est une **école indépendante** : nous ne recevons aucune aide publique et les frais de scolarité sont la première source de financement. Nous recherchons donc activement des dons.

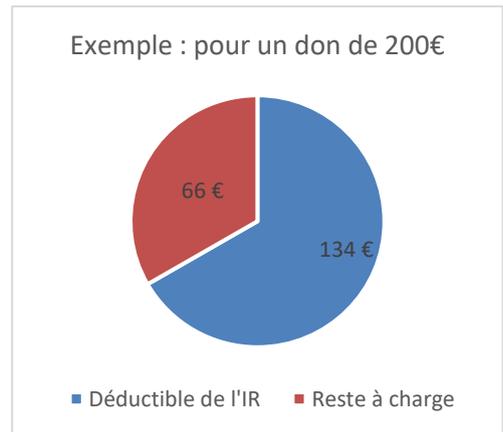
Des dons déductibles des impôts

L'Association de Gestion Bienheureux Charles de Foucauld est reconnue comme organisme d'intérêt général poursuivant un objet à caractère éducatif.

Elle est habilitée à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés :

IR : 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; excédent reportable pendant cinq ans

IS : 60% du don, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires annuel ; excédent reportable sur les 5 exercices suivants



Nous faisons appel à vous pour nous indiquer des personnes ou entreprises dans vos familles, amis et relations, que nous pouvons contacter pour leur faire parvenir des demandes de dons. Merci de nous aider à faire vivre le collège pour vos enfants en remplissant le tableau ci-dessous :

NOM Prénom	Adresse email	Adresse postale